



Plateforme Formation du réseau InPact Languedoc Roussillon catalogue de formation

Organisé par



Financé par



Le mouvement InPact, « Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale » Languedoc Roussillon.

InPact est né du rapprochement de réseaux associatifs agricoles : ADEAR LR, FR CIVAM, Accueil Paysan LR, Terre de Liens LR, Solidarité Paysan, Terre Vivante, les Boutiques Paysannes et les Marchés Paysans LR. L'ensemble de ces réseaux s'est regroupé afin de promouvoir une agriculture plus durable et de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs. Ensemble, nous travaillons à l'élaboration et à la diffusion de références sur l'agriculture durable, à l'accompagnement au changement de pratiques, à la promotion de l'emploi, de l'installation et de la diversité agricole et au développement des liens entre agriculture et territoire. Nos structures ont depuis plusieurs années des habitudes de travail en commun. Les efforts de structuration menés depuis 2011, nous ont permis de mutualiser nos compétences et expériences. En inscrivant nos interventions respectives dans la complémentarité, nous sommes parvenus à construire une offre d'accompagnement élargie au bénéfice des porteurs de projet : circuits courts, agroécologie, accueil à la ferme, éducation à l'alimentation, installation/transmission des fermes... A l'écoute des personnes sur le terrain, nous adaptons et renouvelons régulièrement nos approches pour répondre aux préoccupations et besoins émergents. Notre statut associatif nous confère une capacité renforcée de dialogue, d'innovation et d'expérimentation sur les territoires. En travaillant de concert, nous nourrissons une vision partagée et plurielle de l'agriculture, et construisons des actions positives et collectives qui s'inscrivent dans la durée. Notre travail de terrain nous permet d'être davantage force de position au niveau régional pour faire évoluer les politiques publiques en matière d'agriculture et d'alimentation.

Un catalogue de formation complet et cohérent

Nous nous sommes réunies pour vous proposer un catalogue complet de formations, de la technique à la gestion en passant par la commercialisation ou le bien-être au travail. La formation, inscrite dans une démarche d'éducation populaire de proximité, est un moyen pour apprendre en continu et vous permet aussi de se rencontrer et d'échanger sur vos pratiques et vos expériences. Ce catalogue régional, permet de mieux coordonner nos initiatives, d'améliorer leur visibilité pour sensibiliser plus largement aux alternatives existantes. Cet outil fait naître et prospérer des complémentarités et des synergies renforçant nos actions sur le territoire languedocien. Si une formation vous intéresse, vous pourrez vous inscrire directement et trouverez sur ce catalogue les contacts des structures organisatrices. Bonne formation à tous !

Structure(s)

CIVAM bio 34

Responsable : Céline Mendes

E-mail :celine.mendes@bio34.com

Téléphone : 04 67 06 23 90

Site d'internet : <http://www.bio34.com/>

Adresse : Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES

Le CIVAM Bio 34 réunit les agriculteurs bio ou en conversion , les entreprises et les consommateurs. Il a pour objectif d'accompagner le développement de la production biologique, participer à l'organisation des filières, promouvoir les produits biologiques.

Sommaire

Créer son atelier de production de pleurotes en AB Durée: 2jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34,	Page 5
Utiliser de manière autonome Telepac Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34	Page 6
Utiliser de manière autonome Telepac Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34	Page 7
La greffe de l'olivier Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34,	Page 8
Mieux communiquer sur son métier, ses pratiques et ses produits et concevoir ses supports de communication Durée: 3jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34,	Page 9

Créer son atelier de production de pleurotes en AB

Labellisée Eco-phyto par Vivea

Objectifs de la formation

Acquerir les bases de la production mycicole, connaître les conditions de mise en place d'un tel atelier

Déroulé

Généralités sur les champignons : chiffres, organisation d'une production, différents schémas de production possible

Le pleurote : présentation et cycle de production, organisation de la production, substrat, pasteurisation, ensemencement, incubation, fructification, récolte, stockage, données technico-économiques, temps de travail

Conclusion, élargissement à l'ensemble des productions de champignons.

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Dates, lieux et intervenants

03 mai 2021 Pézenas
09:00 - 17:00 (7hrs) 34120

04 mai 2021 Pézenas
09:00 - 17:00 (7hrs) 34120

Ken Delcourt, formateur et producteur de champignons

Ken Delcourt, formateur et producteur de champignons

Co-organisateur(s)

Soutenu(s) par



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par CIVAM bio 34

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 02/04/2021

Tarifs

Adhèrent 378€

Non adhérent 378€

Non agricole 378€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres fonds de formation, nous contacter.

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

repas individuel à prévoir

Utiliser de manière autonome Telepac

Objectifs de la formation

Savoir utiliser Telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télé-déclarations de demande d'aide PAC : • Connaître les principales nouveautés de la PAC ayant un impact sur la déclaration PAC

Enjeux

Aujourd'hui, l'objectif du ministère de l'agriculture est que les télé déclarations du dossier PAC (Telepac) remplacent les déclarations papier et deviennent le seul mode de déclaration existant. Ces déclarations sur internet (<https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>) permettent notamment une sécurisation des procédures, une performance dans les déclarations et une diminution des coûts administratifs. La déclaration PAC reste un élément majeur de la gestion des entreprises agricoles. Aussi l'enjeu est de préparer les exploitant(e)s agricoles pour qu'ils puissent utiliser cet outil en toute autonomie. https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/tas/2015/Dossier-PAC-2015_TelePAC_presentation.pdf

Déroulé

Rappels sur l'admissibilité des surfaces, les aides (1er et 2ème pilier) et la conditionnalité.

Présentation des nouveautés de la campagne 2016.

Présentation des formulaires du dossier PAC et des documents nécessaires à la télédéclaration

Les principales fonctionnalités du logiciel.

Les différentes étapes de la saisie :

- Créer son compte
- Utiliser l'outil graphique et cartographique,
- Enregistrer des cultures,
- Réaliser la demande d'aide

Dates, lieux et intervenants

05 mai 2021 34000

09:00 - 17:00 (7hrs)

Céline Mendes, Civam Bio 34

Elodie Roger, Civam Bio 34

Soutenu(s) par



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par CIVAM bio 34

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 05/05/2021

Tarifs

Adhérent 119€

Non adhérent 119€

Non agricole 119€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Éligibles VIVEA, une contribution de 21 euros vous est demandé.

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas tiré du sac

Utiliser de manière autonome Telepac

Objectifs de la formation

Savoir utiliser Telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télé-déclarations de demande d'aide PAC : • Connaître les principales nouveautés de la PAC ayant un impact sur la déclaration PAC

Enjeux

Aujourd'hui, l'objectif du ministère de l'agriculture est que les télé déclarations du dossier PAC (Telepac) remplacent les déclarations papier et deviennent le seul mode de déclaration existant. Ces déclarations sur internet (<https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>) permettent notamment une sécurisation des procédures, une performance dans les déclarations et une diminution des coûts administratifs. La déclaration PAC reste un élément majeur de la gestion des entreprises agricoles. Aussi l'enjeu est de préparer les exploitant(e)s agricoles pour qu'ils puissent utiliser cet outil en toute autonomie. https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/tas/2015/Dossier-PAC-2015_TelePAC_presentation.pdf

Déroulé

Rappels sur l'admissibilité des surfaces, les aides (1er et 2ème pilier) et la conditionnalité.

Présentation des nouveautés de la campagne 2016.

Présentation des formulaires du dossier PAC et des documents nécessaires à la télédéclaration

Les principales fonctionnalités du logiciel.

Les différentes étapes de la saisie :

- Créer son compte
- Utiliser l'outil graphique et cartographique,
- Enregistrer des cultures,
- Réaliser la demande d'aide

Dates, lieux et intervenants

05 mai 2021 34000

09:00 - 17:00 (7hrs)

Céline Mendes, Civam Bio 34

Elodie Roger, Civam Bio 34

Soutenu(s) par



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par CIVAM bio 34

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 04/05/2021

Tarifs

Adhérent 112€

Non adhérent 112€

Non agricole 112€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Eligibles VIVEA, une contribution de 28 euros vous est demandé.

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas tiré du sac

La greffe de l'olivier

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard

Objectifs de la formation

■ Appréhender le fonctionnement de l'olivier. ■ Comprendre les principes de la greffe et maîtriser le geste professionnel. ■ Savoir entretenir les sujets greffés.

Déroulé

- Grands principes du greffage (zone active, mouvements de sève).
- Préparation des sujets à greffer.
- Greffons (récolte des rameaux porteurs, prélèvement des yeux à greffer).
- Deux techniques spécifiques pour l'olivier : greffe d'oeil en tête (type couronne) et greffe d'oeil en fenêtre.
- Protection des greffes.
- Entretien des sujets greffés.

Dates, lieux et intervenants

12 mai 2021 30250 Sommières
09:00 - 17:00 (7hrs)

Co-organisateur(s)

Sylvie Dupard, Le Filon Vert

Soutenu(s) par



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Commune _____
--
Courriel _____
Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par CIVAM bio 34

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 12/05/2021

Tarifs

Adhérent 154€

Non adhérent 154€

Non agricole 154€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Gratuit pour les éligibles Vivea, autres fonds de financements nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Mieux communiquer sur son métier, ses pratiques et ses produits et concevoir ses supports de communication

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard

Objectifs de la formation

■ Comprendre les enjeux d'une communication ciblée. • Savoir mettre en valeur son activité et ses produits en prenant en compte les attentes sociétales. • Connaître les solutions techniques existantes pour créer un document de communication, l'éditer et

Enjeux

Afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs et communiquer sur ses pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, la mise en place d'une stratégie de communication ciblée est indispensable.

Déroulé

Les grands principes de la démarche marketing. • Définition du ton d'une communication adaptée pour une stratégie cohérente et efficace. • L'attente du consommateur de produit du terroir. • Les différentes cibles (particuliers, professionnels). • Les outils de publicité directe : rôles et usages. • Les solutions techniques pour concevoir et imprimer un document : faire appel à un prestataire extérieur ? faire soi-même ? quelles compétences acquérir ? • Les relations presse : communiqué et dossier de presse, fichier. • L'importance des réseaux sociaux. • Mise en pratique : exercice de création d'outils de communication (en fonction des attentes des participants) à partir de la stratégie de communication définie : qu'est-ce qu'une maquette ?, définition des choix rédactionnels (texte, titres), qu'est-ce qu'une charte graphique ?

Temps d'accompagnement individualisé A l'issue de la formation (2 à 3 semaines plus tard), un temps d'accompagnement individualisé d'une demi-journée vous sera proposé. Il permettra de faire le point sur le transfert des acquis de la formation au regard de votre situation professionnelle. Il s'agit d'une "Prestation rattachable" prise en charge par VIVEA.

Dates, lieux et intervenants

25 déc 2021 30250 Sommières

26 déc 2021 30250 Sommières

31 déc 2021 30250 Sommières

Cathy Guiraudet, Chargée de communication FD CIVAM 30

Cathy Guiraudet, Chargée de communication FD CIVAM 30

Cathy Guiraudet, Chargée de communication FD CIVAM 30

Co-organisateur(s)

Soutenu(s) par



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par CIVAM bio 34

Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 630€

Non adhérent 630€

Non agricole 630€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Gratuit pour le public Vivea. Autres fonds de formation : nous contacter.

Pour valider votre inscription, nous demandons un chèque de caution de 50€, encaissé uniquement en cas d'absence injustifiée

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734